



Conseil municipal du mercredi 30 mars 2022

## **Budget primitif 2022**

Rapport de présentation



Introduction .....	- 1 -
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles .....	- 3 -
I. La section de fonctionnement.....	- 4 -
A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2022 .....	- 5 -
B. Les recettes de fonctionnement par chapitre .....	- 5 -
1. Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 39,3 M€ (+ 6,2%).....	- 5 -
2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 29,3 M€ (+ 1%).....	- 6 -
3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 25,1 M€ (+2,58%) .....	- 8 -
4. Les autres recettes de fonctionnement : 5,8 M€.....	- 10 -
5. Total des recettes réelles de fonctionnement .....	- 11 -
C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement au BP 2022 .....	- 11 -
D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre.....	- 11 -
1. Les dépenses à caractère général : 20,76 M€ (+ 9,04%) .....	- 11 -
2. Les charges de personnel : 58 M€ (+2,54 %).....	- 12 -
3. Les autres charges de gestion courante : 12 M€ (+2,46%) .....	- 14 -
4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1 ,6 M€ (-9,84%).....	- 15 -
E. Synthèse de la section de fonctionnement.....	- 17 -
F. L'autofinancement .....	- 17 -
II. La section d'investissement .....	- 18 -
A. Les recettes propres.....	- 18 -
1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et Taxe d'aménagement : .....	- 18 -
2. Cessions.....	- 18 -
3. Subventions.....	- 18 -
B. Les remboursements d'emprunts.....	- 19 -
C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses .....	- 19 -
D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement.....	- 19 -
E. Les dépenses d'équipement.....	- 19 -
F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement .....	- 21 -
G. La dette.....	- 21 -
ANNEXE .....	- 23 -
DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022.....	- 23 -
1 – RÉCAPITULATIF .....	- 23 -
2 – RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX PAR DOMAINE .....	- 23 -
3 – RÉPARTITION DES TRAVAUX PAR DOMAINE .....	- 24 -
4 – DÉTAIL DES TRAVAUX PAR DOMAINE .....	- 24 -

## Introduction

Comme évoqué à l'occasion de la présentation du rapport sur les orientations budgétaires, lors de la réunion du Conseil municipal du 22 février 2022, l'exercice d'élaboration du budget 2022 a été rendu plus complexe que ces dernières années en raison de la hausse spectaculaire des prix de l'énergie et d'une reprise plus marquée de l'inflation en général. La crise sanitaire, qui a stoppé ou freiné régulièrement l'activité depuis 2 ans et dont il est impossible de prédire pour l'heure la disparition, continue à apporter son lot d'incertitudes également. L'instabilité de la situation internationale s'ajoute à la liste des craintes sur l'avenir.

Malgré ce contexte bien particulier, la majorité municipale entend poursuivre son programme axé sur les objectifs de :

- Préservation et renforcement du « modèle villeneuvois » de ville solidaire, à haut niveau de service public, riche d'un tissu associatif dense et diversifié, qui se distingue par son dynamisme et son attractivité dans un cadre de ville nature, forte de sa trame verte et bleue,
- Amplification de son action pour faire face à l'urgence climatique. Avec ses espaces boisés et végétalisés, ses lacs et ses terres agricoles, la ville entend poursuivre le développement de son concept de ville nature et nourricière,
- Faire face aux conséquences des crises sanitaire, géopolitique, sociale qui marquent le contexte du moment.

Ce programme doit cependant s'inscrire dans le contexte contraint et incertain décrit plus haut. Un travail important a dû être mené pour cadrer les projets de la ville dans les limites imposées par les ressources disponibles.

Ainsi, compte tenu du contexte économique national et international, de la volonté de la ville de préserver la qualité des services proposés à la population villeneuvoise et son soutien au milieu associatif, de poursuivre le programme d'investissement échafaudé en début de mandat :

- Le taux de progression des dépenses réelles de la section de fonctionnement est de 3,7 %,
- Les dépenses d'équipement sont plus élevées de 8,6 % par rapport à celles de l'année 2021 avec 24 946 863 € inscrits.

## Ce qu'il faut retenir du projet de budget 2022

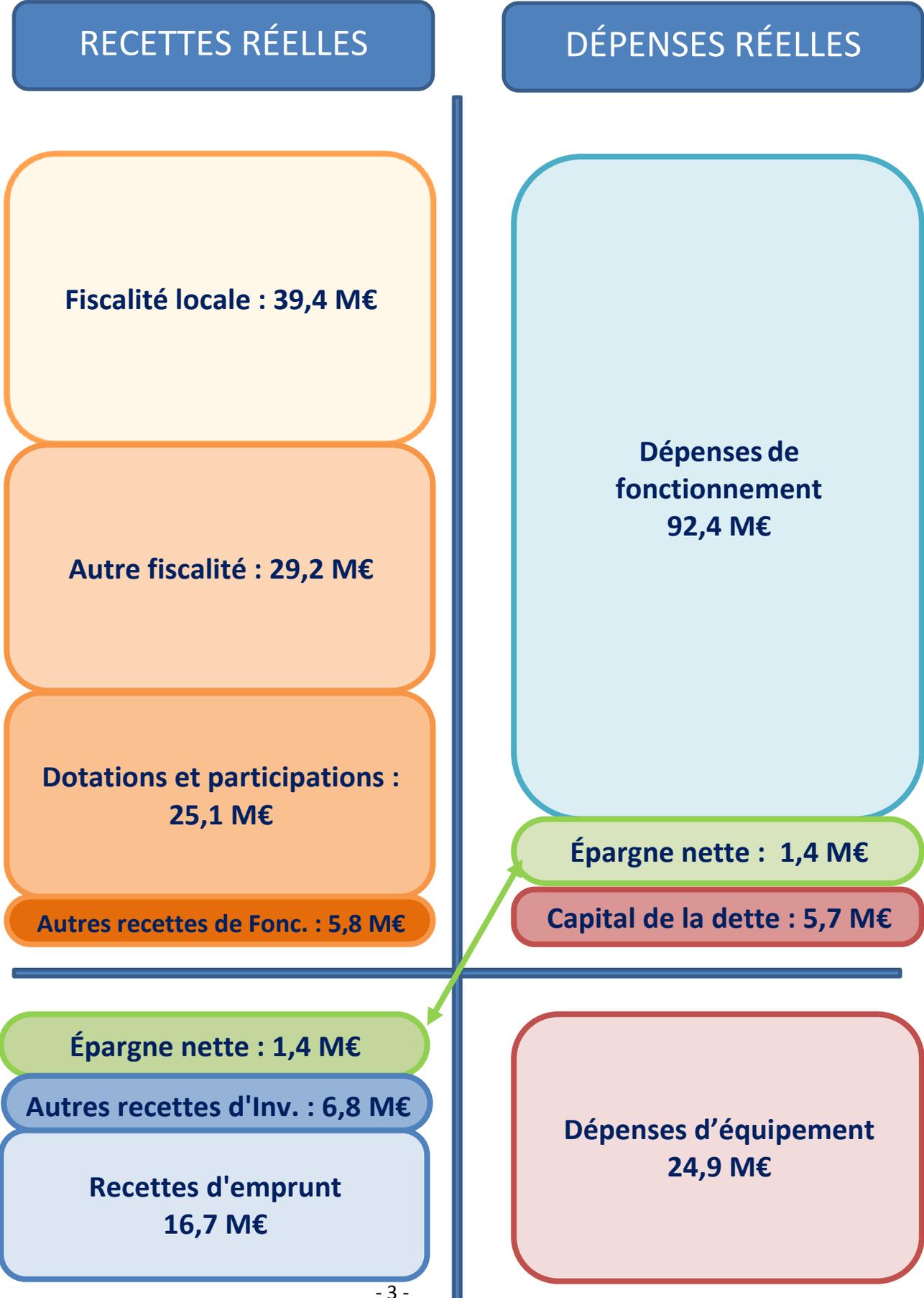
Avant de présenter en détail le projet de budget pour l'exercice 2022, les précisions ci-dessous permettent de mettre l'accent sur certains aspects importants de l'action municipale :

- La mobilisation au titre de la sécurité : 11 postes ont été créés au sein de la police municipale en fin d'année 2021. Ces postes vont représenter, en année pleine, une part d'environ 600 000 € supplémentaire sur la masse salariale globale. Le détail de ce montant sera expliqué dans la partie du document relative aux dépenses de personnel. En outre, l'équipement de la ville en vidéo-protection va se poursuivre avec une enveloppe de

630 000 € consacrée au déploiement de nouvelles caméras. Toujours sur le thème de la sécurité, la sécurisation de la passerelle du Pont de Bois va être réalisée à hauteur de 190 000 €.

- Les engagements au titre de la mobilité : l'installation de supports à vélos dans les espaces publics et d'abris pour vélos dans les écoles est inscrite au budget pour 50 000 €. De plus, sont prévues la création d'un local à vélo au sous-sol de l'hôtel de ville, pour 50 000 €, et la création d'un abri pour 10 vélos au centre de prévention et de sécurité Jean Carlier, pour 15 000 €. 40 000 € sont inscrits pour la fourniture et la pose de mobilier de sécurité sur les traversées piétonnes aux abords des écoles.
- La ville nourricière : ce projet comprend une étude d'accompagnement sur la définition du potentiel et des modalités de mutualisation et de développement de vente en circuit court sur la ville. Un dossier de demande de subvention a été présenté dans le cadre du plan de relance « projet alimentaire territorial ». Une subvention de 35 808 € a été octroyée pour une dépense de 44 760 €.
- Les actions en faveur du développement durable : des crédits sont orientés vers la ferme du Héron afin de réaliser un projet d'extension de la salle pédagogique, pour 25 000 €, de créer un accès direct entre la salle polyvalente et la salle pédagogique, pour 12 000 €, de commencer les travaux de mise en conformité de la station d'épuration pour 225 000 €. La transition écologique est prise en compte, notamment, dans le cadre d'un marché global de performance énergétique qui permettra la modernisation des équipements de chauffage de certains bâtiments, pour 466 000 €, et la mise en place de panneaux solaires, pour 263 000 €. Ce montant est destiné à la première phase du projet, qui sera poursuivi les années suivantes. Des crédits sont prévus pour la végétalisation des écoles, des centres d'accueil et de loisirs et des espaces publics, à hauteur de 200 000 €.
- Les recrutements prévus pour mener à bien ces projets : un écologue, un chargé de mission mobilité, un responsable énergie.

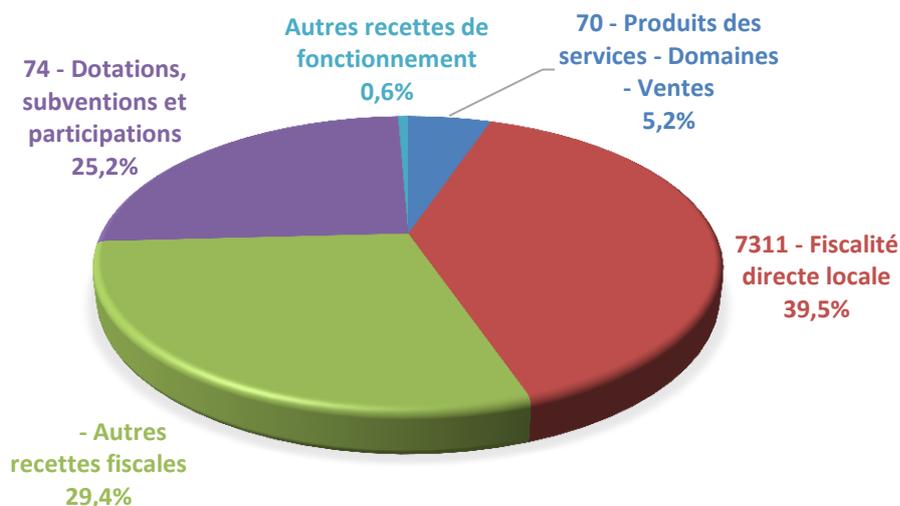
Schéma de l'équilibre global du budget – Opérations réelles



## I. La section de fonctionnement

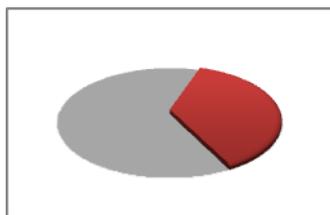
<b>DEPENSES</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Évolution</b>
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 045 814	20 766 868	9,04%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	56 560 875	58 000 000	2,54%
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	846 363	750 000	-11,39%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 799 401	12 091 218	2,47%
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>88 252 453</b>	<b>91 608 086</b>	<b>3,80%</b>
66 CHARGES FINANCIERES	725 000	640 000	-11,72%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	128 320	179 580	39,95%
68 DOTATION AUX PROVISIONS	70 000	70 000	0,00%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>89 175 773</b>	<b>92 497 666</b>	<b>3,73%</b>
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 193 366	4 800 444	-7,57%
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	2 191 000	2 406 005	9,81%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>7 384 366</b>	<b>7 206 449</b>	<b>-2,41%</b>
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>96 560 139</b>	<b>99 704 115</b>	<b>3,26%</b>
<b>RECETTES</b>			
	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Évolution</b>
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	284 000	290 000	2,11%
70 PRODUITS DES SERVICES - DOMAINE - VENTES	5 227 892	5 178 374	-0,95%
73 IMPOTS ET TAXES	66 076 372	68 691 112	3,96%
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	24 491 426	25 124 067	2,58%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	339 249	326 300	-3,82%
<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>96 418 939</b>	<b>99 609 853</b>	<b>3,31%</b>
76 PRODUITS FINANCIERS	1 200	1 200	0,00%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000	23 062	-53,88%
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>96 470 139</b>	<b>99 634 115</b>	<b>3,28%</b>
042 OPERATIONS ORDRE DE SECTION A SECTION	90 000	70 000	-22,22%
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>90 000</b>	<b>70 000</b>	<b>-22,22%</b>
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>96 560 139</b>	<b>99 704 115</b>	<b>3,26%</b>

## A. Répartition des recettes réelles de fonctionnement au BP 2022



## B. Les recettes de fonctionnement par chapitre

### 1. Chapitre 73 – Fiscalité directe locale : 39,3 M€ (+ 6,2%)



En 2022, dans l'attente de la notification des bases fiscales, les différents éléments pris en compte concernant les recettes de la fiscalité directe locale sont les suivants :

- la stabilité des taux communaux, qui n'ont pas été augmentés depuis 15 ans,
- la revalorisation légale des bases fiscales de 3,4 % pour le foncier bâti, le foncier non bâti et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires,
- pour les locaux commerciaux, depuis la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels entrée en application en 2017, l'actualisation annuelle tient compte de l'évolution tarifaire effective des baux de location par catégorie de locaux. En fonction des informations reçues la revalorisation moyenne devrait être voisine de 1%,
- le montant des bases définitives notifiées en décembre 2021 avec une évolution compte tenu des données communiquées par les services fiscaux à l'occasion de l'organisation de la réunion de la CCID : une augmentation de 349 500 de la base de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les seuls locaux d'habitation, ce qui correspond à un produit supplémentaire attendu d'environ 170 000 € (avec application du coefficient correcteur).

Détail du chapitre 73 :

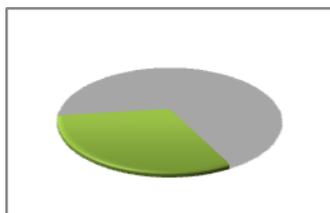
<b>Impôts et taxes</b>		<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Evolut°</b>
73111	Contributions directes	36 990 000	39 301 181	6,2%
732*	Attributions communautaires	24 495 582	24 517 152	0,1%
7351	Taxe sur l'électricité	1 020 000	1 100 000	7,8%
7381	Taxe additionnelle sur les droits de mutation	2 100 000	2 200 000	4,8%
7368	Taxe sur la publicité	620 000	620 000	0,0%
	FPIC	750 000	750 000	0,0%
	Autres taxes	100 790	202 779	101,2%
		66 076 372	68 691 112	4,0%

Evolution des bases :

	<b>Bases connues au BP 2021</b>	<b>Bases de décembre 2021</b>	<b>Bases estimées en février 2022</b>	<b>Taux</b>	<b>Produit inscrit au BP 2022</b>
<b>THRS</b>	2,5 M€	2,6 M€	2,6 M€	30,56%	0,8 €
<b>TFB</b>	75,8 M€	78,2 M€	78,5 M€	47,67%	37,5 M€
<b>TFNB</b>	0,3 M€	0,3 M€	0,3 M€	87,04%	0,2 M€
					<b>38,5 M€</b>

Il convient d'ajouter à cette somme le résultat de l'application du coefficient correcteur, mis en place à la suite de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et le transfert du taux départemental de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le but du coefficient correcteur est de neutraliser la réforme de la taxe d'habitation. Le coefficient correcteur est de 0,20297, ce qui donne un montant de 0,8M€.

## 2. Chapitre 73 – Autres recettes fiscales : 29,3 M€ (+ 1%)



- **Fiscalité reversée par la MEL :**

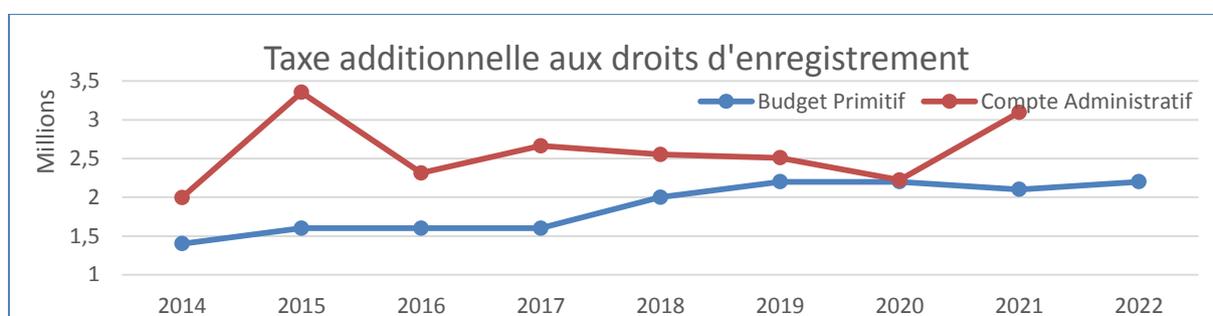
L'attribution de compensation communautaire (**ACC**) prend en compte les transferts de fiscalité opérés lors de la création de la taxe professionnelle unique ainsi que les différentes décisions liées aux transferts de compétences et à l'estimation des charges et produits ainsi transférés, réalisée par la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

En l'absence de tout nouveau transfert de charge décidé, le montant de l'ACC reste identique à celui de 2021 : 22 954 862 €.

La dotation de solidarité communautaire (**DSC**) est reprise pour son montant délibéré par la MEL à son conseil de décembre soit 1 562 290 €.

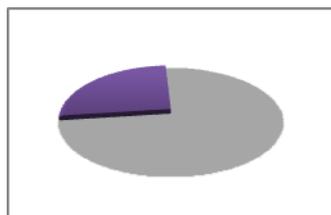
Il en résulte une quasi stabilité du montant total à **24,5 M€** (+0,1%)

- Le montant de l'enveloppe globale pour le **fonds de péréquation intercommunale** (FPIC) reste identique. Il est donc inscrit, pour le même montant perçu en 2021, soit 750 000 €.
- Au regard des réalisations constatées en 2021 et antérieurement, la prévision concernant la **taxe additionnelle aux droits de mutation** est ajustée à 2,2 M€.



- Les autres recettes à caractère fiscales sont notamment la **taxe sur la consommation finale d'électricité** (TCFE), pour laquelle il est prévue une hausse, et la **taxe sur la publicité**, qui est prévue stable par rapport à 2021.

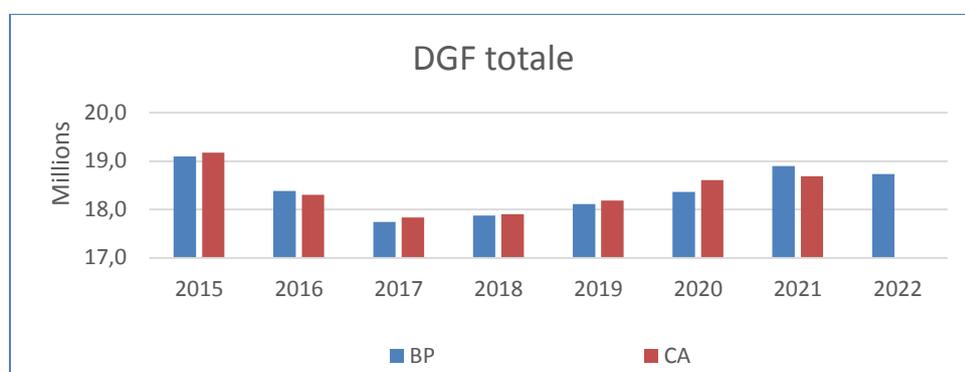
### 3. Chapitre 74 – Dotations, subventions et participations : 25,1 M€ (+2,58%)



#### Les composantes de la dotation globale de fonctionnement (DGF)<sup>1</sup>

Dans la Loi de finances 2022, le montant global de la DGF est stable.

Les enveloppes consacrées à la péréquation sont cependant en augmentation. Comme habituellement, l'effort fait sur la composante péréquation de la DGF est financé par un prélèvement sur la dotation forfaitaire.



#### ✓ Dotation forfaitaire

Comme pour la majorité des communes, l'écrêtement annuel permettant de financer l'augmentation de la péréquation se traduira par une baisse de la dotation forfaitaire. Cet écrêtement s'est élevé à 109 457 € en 2021.

En outre, la diminution de la population, constatée pour la deuxième année consécutive selon les chiffres de l'INSEE, ajoute un effet négatif à la baisse de la dotation.

Compte tenu des éléments connus, la dotation forfaitaire est inscrite dans le budget pour un montant de **7 894 407 €** (- 2,6 % par rapport au réalisé 2021).

#### ✓ Dotation de solidarité urbaine (DSU)

L'enveloppe globale augmente de 5M€ en 2022.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
+180 M€	+180 M€	+110 M€	+ 90 M€	+ 90 M€	+ 90 M €	+ 95 M €

<sup>1</sup> Estimations en attente des notifications prévues fin mars par la DGCL

En l'absence de modification des critères de répartition, la DSU 2022 est estimée à **10 494 165 €** (+2,8 % par rapport au réalisé 2021).

✓ **Dotation nationale de péréquation (DNP)**

Devenue progressivement très minoritaire dans la DGF de la ville, elle est inscrite à hauteur de **344 403 €**.

## Les autres éléments principaux du chapitre des dotations et subventions

- **Compensations fiscales**

La principale compensation concerne celle pour la réduction de 50 % des bases des locaux industriels décidée en 2021. Dans une moindre mesure, des compensations sont perçues pour les exonérations des taxes sur le foncier bâti et le foncier non bâti.

En attente de notification, les évolutions attendues sont donc les suivantes :

En milliers d'euros	CA 2021	BP 2022	
<b>Compensation taxes foncières</b>	1 357	1 391	Dont 1 225 408 € pour les locaux industriels
<b>Compensation Impôt Spectacles</b>	821	821	Montant figé
	<b>2 178</b>	<b>2 212</b>	

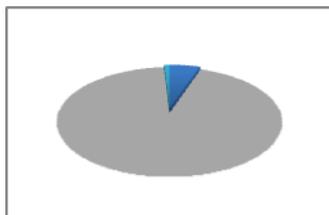
- **Les autres recettes**

- Elles sont principalement constituées des sommes obtenues en accompagnement des politiques menées par la ville dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse (CAF).

Elles se répartissent ainsi :

En milliers d'euros	
<b>Accueil petite enfance</b>	2 213,4
<b>ALSH</b>	356,9
<b>Centres d'accueil et de loisirs</b>	345,0
<b>ALSH sportifs</b>	45,0
<b>Accompagnement à la scolarité</b>	26,0
<b>Centre de vacances</b>	70,0
<b>Autres</b>	461,5
	<b>3 517,8</b>

#### 4. Les autres recettes de fonctionnement : 5,8 M€



Leur montant total représente 5,85 % des recettes de fonctionnement inscrites au budget. En l'absence de recettes exceptionnelles spécifiques, ces recettes sont sans évolution notable.

En 2022 elles se décomposent comme suit :

En milliers d'euros		BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	
70	PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE	5 599,8	5 623,1	5 227,9	5 178,4	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	418,3	335,6	339,2	326,3	
76	PRODUITS FINANCIERS	1,2	1,2	1,2	1,2	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	21,0	21,0	50,0	23,1	
013	ATTÉNUATIONS DE CHARGES	207,0	282,0	284,0	290,0	
		<b>6 247,2</b>	<b>6 262,9</b>	<b>5 902,3</b>	<b>5 818,9</b>	<b>-1,41%</b>

Les recettes des services et du domaine restent à un faible niveau en 2022 compte tenu des contraintes sanitaires qui pèsent encore en ce début d'année.

Les recettes exceptionnelles en 2021 comprenaient une participation de l'Etat pour les achats de masques, non reconduite en 2022.

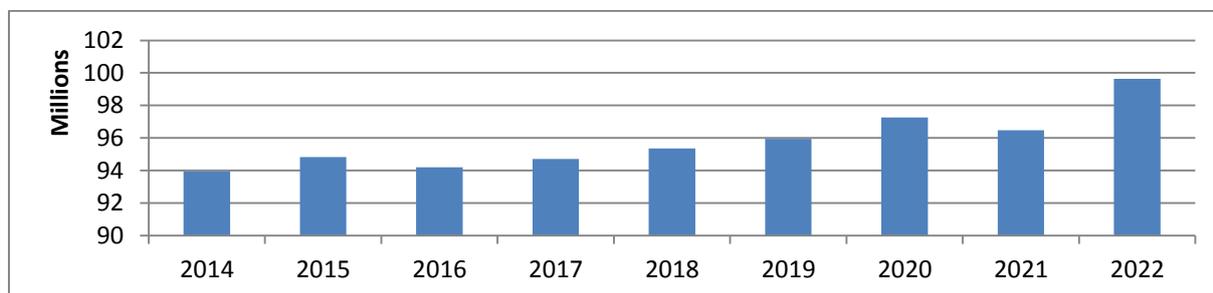
Recettes pour les activités culturelles et sportives :

Activités culturelles	BP 2020	BP 2021	réalisé 2021	BP 2022
Entrées archéoparc Asnapio	137 500	97 500	82 999	126 500
Entrées musées	45 500	27 500	16 454	41 000
Entrées Ferme D'en Haut	18 000	10 000	0	15 000
Entrées médiathèque	15 590	5 000	13 414	12 000

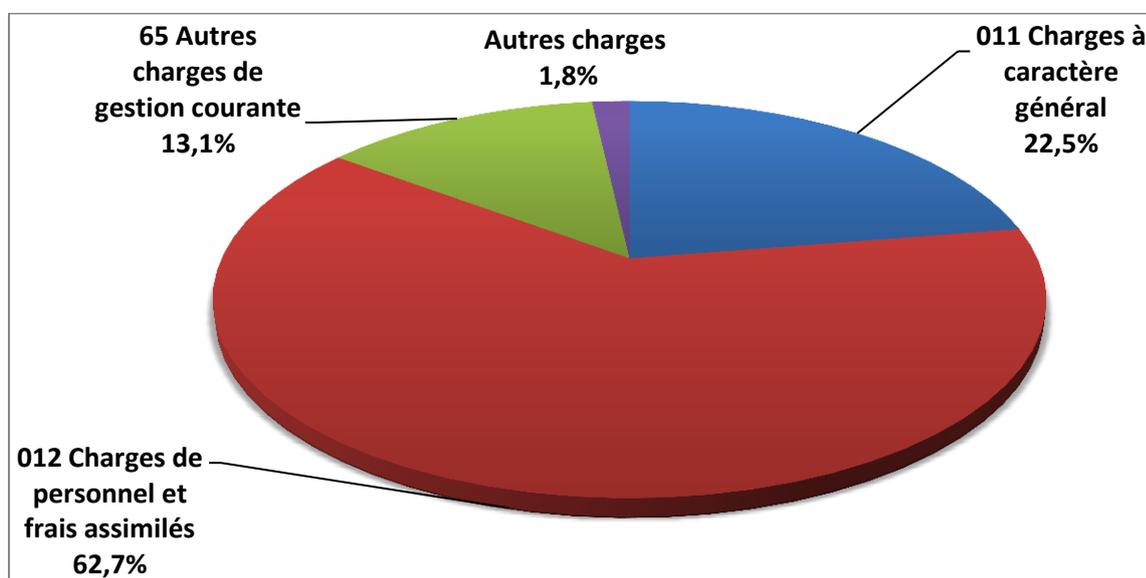
Activités sportives	BP 2020	BP 2021	Réalisé 2021	BP 2022
Entrées piscines du Triolo et Centre nautique Babylone	640 000	480 000	220 735	480 000
Participation des familles aux CLSH sportifs	87 000	55 000	33 328	55 000
Participations des familles au centre municipal d'initiation sportif	5 500	6 500	8 038	6 500

## 5. Total des recettes réelles de fonctionnement

Il s'élève à 99 634 115 €, en augmentation de 3,28 % par rapport à 2021.



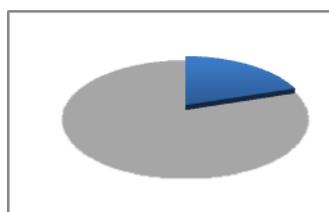
## C. Répartition des dépenses réelles de fonctionnement au BP 2022



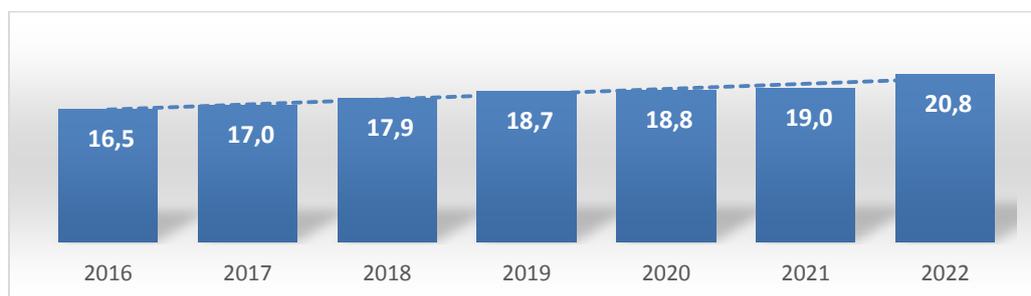
## D. Les dépenses de fonctionnement par chapitre

Après plusieurs années d'évolution modérée des dépenses de fonctionnement, l'année 2022 est marquée par une progression plus importante, à + 3,73 %. Celle-ci tient en premier lieu à des contraintes externes qui s'imposent à la collectivité, notamment diverses mesures qui concernent les ressources humaines et qui seront développées plus loin, mais aussi l'inflation et en particulier la très forte augmentation des coûts de l'énergie.

### 1. Les dépenses à caractère général : 20,76 M€ (+ 9,04%)



Les effets de l'inflation et surtout l'augmentation des prix de l'énergie ont un effet notable sur les charges à caractère général.



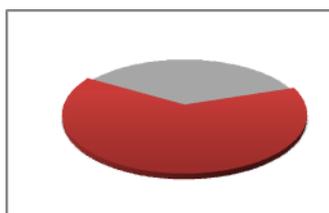
Les évolutions les plus importantes sont les suivantes :

	BP_2017	BP_2018	BP_2019	BP_2020	BP_2021	BP_2022	Evolution 2022/2021	
<b>Fluides</b>	2 445 000	2 576 000	3 005 000	2 880 000	2 715 000	4 400 000	1 685 000	62,06 %
<b>Enseignement</b>	1 931 194	2 007 009	2 009 283	2 045 300	1 924 780	2 114 604	189 824	9,86 %
<b>Patrimoine bâti</b>	1 051 390	1 178 090	1 190 740	1 216 040	1 329 940	1 543 878	213 938	16,09 %
<b>Culture</b>	503 700	530 700	560 700	587 000	574 500	745 650	171 150	29,79 %
<b>Développement durable</b>	66 070	61 520	70 670	118 350	120 500	241 614	120 114	100,51 %

- Les marchés pour la fourniture du gaz et de l'électricité, passés l'année dernière, subissent les effets des très fortes hausses des prix. En outre, le nouveau marché pour le gaz a des répercussions à la hausse également dans le domaine de l'entretien. L'ensemble de ces effets cumulés conduit à un surcoût estimé à 1 700 000 € ;
- Le service de l'enseignement voit son budget impacté par le surcoût, d'un montant estimé à près de 380 000 €, induit par le marché de restauration passé l'année dernière. Les prévisions ont été ajustées sur les effectifs prévisionnels.
- Les budgets de la culture et de l'environnement – développement durable sont en hausse sous l'effet de la volonté d'agir de manière plus soutenue dans ces domaines, avec des crédits en hausse respectivement de plus de 170 000 € et de plus de 120 000 €.

Une grande majorité des services ont un budget en augmentation en 2022, compte tenu de l'inflation, de la reprise des activités après deux années de ralentissement en raison de la crise sanitaire.

## 2. Les charges de personnel : 58 M€ (+2,54 %)



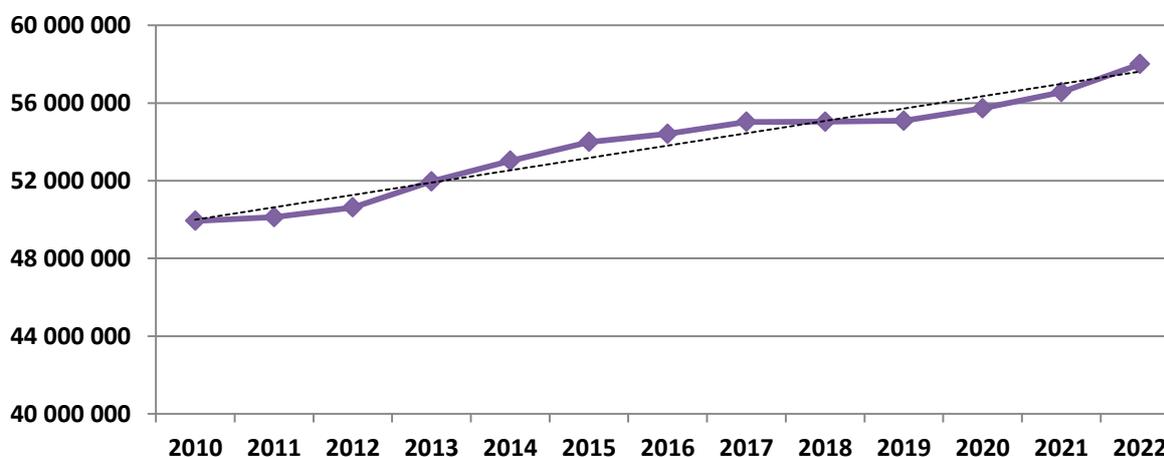
Sous l'effet de mesures qui s'imposent à la ville et de décisions internes, les charges de personnel augmentent de manière plus significative que les années précédentes.

BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022	écart	%
55 025 000	55 036 000	55 085 000	55 725 000	56 560 875	58 000 000	1 439 125	2,54%

Pour la sécurité, il convient de noter la prise en compte en année pleine des recrutements de policiers municipaux réalisés l'année dernière. Les effectifs du service de la police municipale (y compris personnel administratif et ASVP) sont passés de 40 à 51 agents. En tenant compte du coût mensuel moyen d'un agent de police municipale, qui est d'environ 45 000 €, auquel il faut ajouter un nouveau fonctionnement du service entraînant des heures supplémentaires, la charge affectée au renforcement de la police municipale est de l'ordre de 600 000 € en année pleine.

Plusieurs recrutements sont prévus cette année pour renforcer la mise en œuvre de politiques municipales, notamment concernant la politique de développement durable, de sobriété énergétique et la politique de solidarité. Les postes en question sont axés sur la biodiversité, l'éducation à l'environnement, les déplacements doux, l'énergie, les maisons de quartiers.

### Evolution des dépenses de personnel



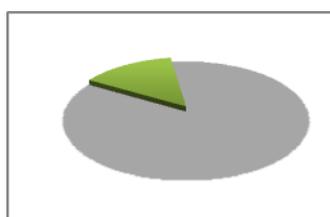
### Les autres éléments constitutifs de l'évolution des charges de personnel

Les principales évolutions prises en compte sont les suivantes :

- Mesures générales :
  - Le SMIC a été augmenté de 2,2 % au 1<sup>er</sup> octobre 2021, puis de 0,9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022.
  - Le glissement vieillesse technicité est évalué à 0,8 %.
  - Le forfait télétravail sera applicable en année pleine.
  - La prise en charge d'une partie des frais de mutuelle sera applicable dans l'année.
  - Le forfait de rémunération est prévu pour deux élections en 2022 (4 tours).

- Mesures catégorielles :
  - L'augmentation du SMIC a entraîné une revalorisation au niveau de la catégorie C avec une nouvelle grille indiciaire et une année de bonification pour les agents de catégorie C.
  - Les auxiliaires de puériculture sont reclassées en catégorie B.
  - L'augmentation du régime indemnitaire des groupes de fonction A est appliquée en année pleine.
  - Les nouveaux recrutements dans la police municipale et au service scolaire sont appliqués en année pleine.

### 3. Les autres charges de gestion courante : 12 M€ (+2,46%)



Les inscriptions par nature de dépenses :

<b>Autres charges de gestion courante (en milliers d'euros)</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>	<b>Evolution</b>
Indemnités et frais des maires, adjoints et conseillers	568	568	0,0%
Perte sur créances irrécouvrables	0	0	0,0%
Contribution aux organismes de regroupement	55	50	-7,8%
Subvention au CCAS	3 173	3 195	0,7%
Subvention de fonctionnement aux organismes publics	98	98	0,0%
Subvention de fonctionnement aux associations	7 057	7 337	4,0%
Autres subventions	848	842	-0,7%
	<b>11 799</b>	<b>12 091</b>	<b>2,5%</b>

#### a) **Les subventions de fonctionnement aux associations**

Le secteur associatif contribue à l'action municipale et participe de manière importante à la qualité de vie de la population villeneuvoise. La Ville réaffirme en 2022 son choix de maintenir les principales enveloppes de subventions destinées à accompagner les politiques municipales, telles que reprises dans le tableau ci-dessous :

<b>En Milliers d'euros</b>	<b>BP 2019</b>	<b>BP 2020</b>	<b>BP 2021</b>	<b>BP 2022</b>
<b>Culture et médiathèque</b>	<b>1 929,2</b>	<b>1 962,1</b>	<b>1 741,2</b>	<b>1 763,2</b>
<b>Sports</b>	<b>1 185,8</b>	<b>1 185,8</b>	<b>1 185,8</b>	<b>1 185,8</b>
<b>Centres sociaux</b>	<b>1 036,5</b>	<b>1 080,5</b>	<b>1 030,5</b>	<b>1 066,6</b>

Enseignement	854,4	860,3	897,5	892,5
Développement éco.	690,8	724,2	810,2	825,2
Petite enfance	286,3	286,0	296,1	277,4
Jeunesse	286,5	266,8	266,8	266,8
Logement	176,8	185,1	185,1	185,1
Autres politiques publiques	259,3	239,3	353,3	277,7

**b) La subvention au CCAS**

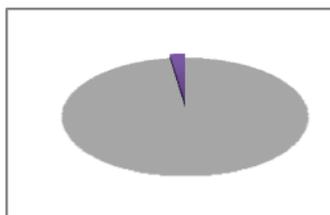
	BP 2020	BP 2021	BP 2022
CCAS	3 093,9	3 173,0	3 195,1

En 2022, la subvention au CCAS (hors programme de réussite éducative) augmente de 22 137 € soit 0,7 %.

La variation tient compte d'une augmentation de 1,10 % des dépenses de fonctionnement (chapitre 011) et de 1,50 % des dépenses de personnel (chapitre 012) dans le budget du CCAS, ainsi que d'une augmentation des enveloppes relatives aux fournitures administratives, produits d'entretien, équipements de protection individuelle pour tenir compte des dépenses supplémentaires générées par la crise sanitaire.

Cette subvention comprend une somme de 438 000 € correspondant au montant déterminé par la convention de mutualisation de certains services entre la ville et le CCAS signée fin 2021 et reconduisant les modalités de calcul de la convention précédente datant de l'année 2015. Une nouvelle convention a été rédigée afin d'actualiser les services mutualisés et les montants. Cette convention sera présentée lors de la même réunion du Conseil municipal que pour le vote du budget. Elle prévoit un montant reversé par le CCAS à la ville de 694 546 €. La subvention versée au CCAS sera réajustée pour tenir compte de ce nouveau montant lors du vote du budget supplémentaire et la recette correspondante sera ajustée également à cette occasion.

**4. Les autres dépenses de fonctionnement : 1 ,6 M€ (-9,84%)**



### a) Les frais financiers

BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
1 112 000 €	1 048 000 €	958 000 €	888 000 €	768 000 €	725 000 €	640 000 €

Grâce à des taux d'intérêt bas depuis plusieurs années, les intérêts de la dette continuent de diminuer cette année encore. Les emprunts les plus anciens, pour lesquels les taux sont plus élevés, arrivent en fin de vie alors que les emprunts plus récents sont à taux bas. De ce fait, le taux moyen est en baisse, à 1,34 % actuellement.

### b) Les reversements de recettes

Ils concernent l'application du protocole entre la MEL et la ville, signé en 2013, sur le stade Pierre Mauroy. Ce protocole prévoit le reversement d'une partie de la taxe foncière, pour un montant estimé à 510 000 € au titre de 2022, et le reversement d'une partie de la taxe sur les spectacles, pour un montant de 240 000 €.

### c) Les charges exceptionnelles

BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2018	BP 2020	BP 2021	BP 2022
174 519 €	150 310 €	141 451 €	134 028 €	131 678 €	128 320 €	179 580 €

Le budget consacré à ces dépenses représente 0,19 % du budget total.

Sont compris à ce chapitre des crédits pour le financement des dispositifs d'aides spécifiques accordées par la Ville, tels que les subventions pour rénovation de façades ou les primes aux économies d'énergie, des crédits pour la régularisation de certaines opérations comptables (pénalités, annulation de titres), pour le règlement des contentieux, pour le versement de subventions exceptionnelles.

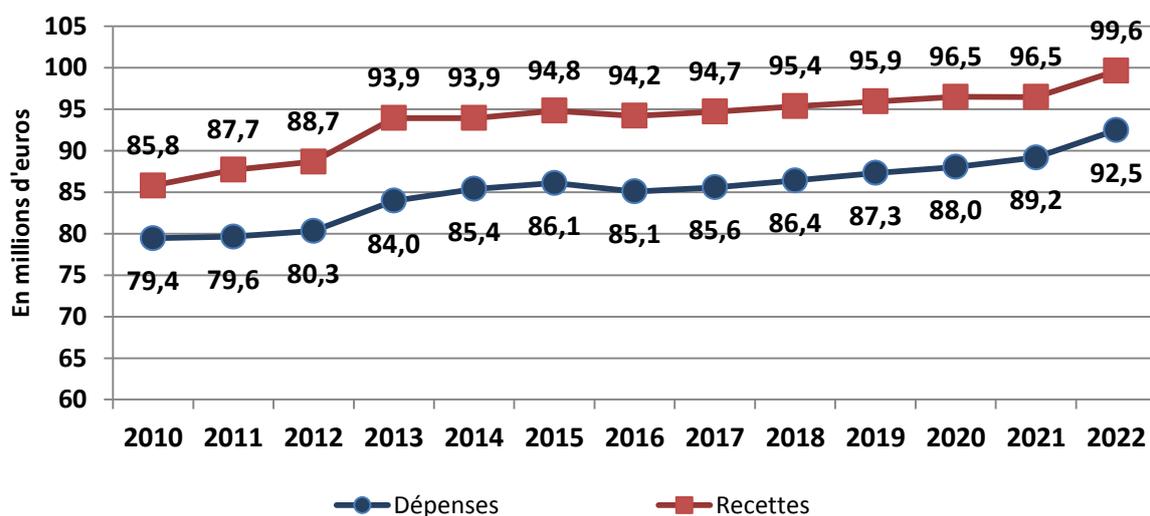
### d) Dotation aux provisions

Conformément à la réglementation en vigueur, une provision doit être constituée dès qu'apparaît un risque susceptible de conduire la collectivité à verser une somme d'argent significative. La provision doit être constituée, entre autres, lorsque le recouvrement des restes à recouvrer sur compte de tiers est compromis.

Au regard des provisions déjà constituées antérieurement et en l'absence d'événement particulier identifié à ce jour, les crédits prévus s'élèvent à 70 000 €.

## E. Synthèse de la section de fonctionnement

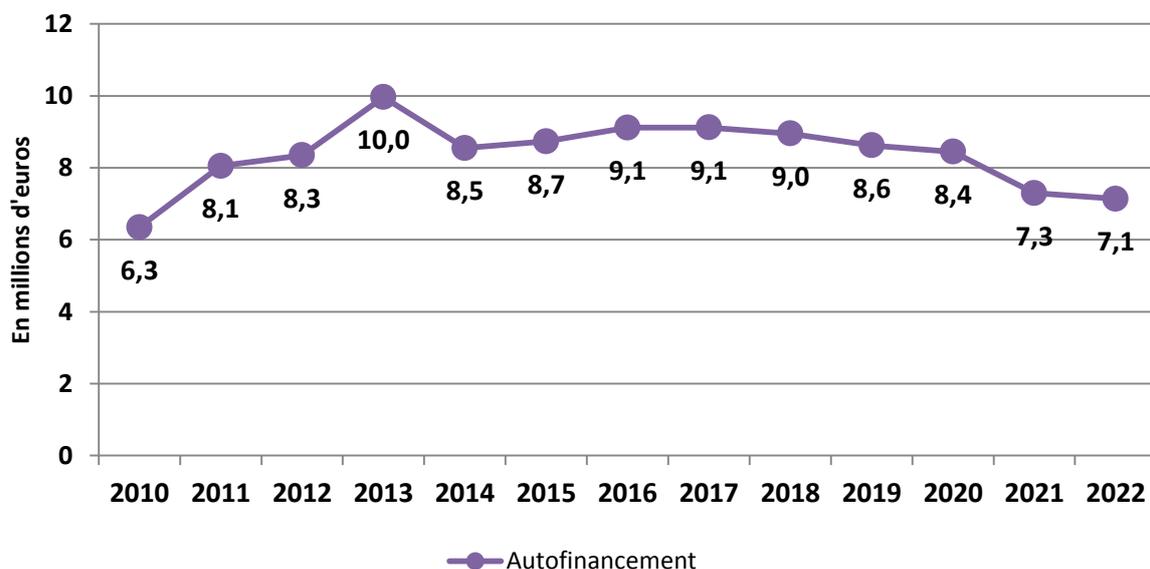
### Evolution des dépenses et recettes réelles de fonctionnement



## F. L'autofinancement

L'autofinancement entendu comme la différence entre les recettes réelles et les dépenses réelles de fonctionnement est prévu dans ce budget à 7 136 449 €, soit 7,16 % des recettes réelles de fonctionnement.

### Evolution de l'autofinancement



## II. La section d'investissement

### A. Les recettes propres

#### 1. Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et Taxe d'aménagement :

Le montant des dépenses d'équipement réalisées en 2021 permet d'inscrire un montant de FCTVA estimé à **3 315 981 €**.

La taxe d'aménagement à percevoir en 2022 (versement MEL) est inscrite à hauteur de **120 000 €**.

#### 2. Cessions

Les cessions immobilières inscrites au budget s'élèvent à **103 500 €**.

cessions		2022
parking rue Jacquard	en attente estimation des domaines	
cellule commerciale rue pavé bleu	délib 22/02/2022	103 500
<b>TOTAL</b>		<b>103 500</b>

#### 3. Subventions

Les subventions notifiées et non inscrites en 2021 sont ouvertes au budget pour un montant total de **3 266 309 €**

Subventions d'investissement		2022
palacium	MEL	59 731,27
palacium	région	152 100,00
église du bourg	sauvegarde art français	10 000,00
église du bourg	MEL	650 000,00
sanitaires P M Curie	Etat - DSIL	200 000,00
sanitaires Rameau	Etat - DSIL	116 667,00
chauffage vendémiaire	Etat - DSIL	60 000,00
structures petite enfance	CAF	8 396,23
Rose des vents	MEL	200 000,00
Rose des vents	Etat	770 000,00
Rose des vents	Etat	770 000,00
Médiathèque - espace musique	MEL	44 033,00
Vidéoprotection	région	4 747,50
Vidéoprotection	département	81 000,00
Vidéoprotection	MEL	100 000,00
Numérique dans les écoles	Etat	39 634,00
<b>TOTAL</b>		<b>3 266 309,00</b>

## B. Les remboursements d'emprunts

Le remboursement en capital de la dette en 2022 est de 5 753 000 €.

## C. Les opérations financières équilibrées en recettes et dépenses

Comme chaque année, le budget prévoit les opérations suivantes, sans impact sur l'équilibre puisqu'inscrites en dépense et en recette :

- Une avance de trésorerie à la mission locale : 250 000 €
- Les ouvertures liées aux dépôts et cautionnements à verser ou à percevoir : 5 000 €

## D. Les financements disponibles pour les opérations d'équipement

	Autofinancement	7 136 449 €
+	Recettes propres	6 805 790 €
-	Remboursements d'emprunts	5 753 000 €
=		<b>8 189 239 €</b>

## E. Les dépenses d'équipement

Prenant en compte :

- les besoins d'investissement de la ville pour assurer son développement et sa place dans la métropole lilloise,
- la capacité de financement qui sera dégagée par le budget,
- le recours à l'emprunt,

le budget 2022 est bâti, comme annoncé lors du débat d'orientation budgétaire, sur la poursuite de l'effort d'investissement soutenu engagé par la commune.

Après les derniers arbitrages, les dépenses d'équipement proposées s'élèvent ainsi à un montant de 24,9 M€.

	BP 2018	BP 2019	BP 2020	BP 2021	BP 2022
<b>Dépenses d'équipement</b>	23,1 M€	28,8 M€	28,2 M€	22,9 M€	24,9 M€

L'ensemble de ces dépenses est détaillé en annexe du présent document.

(en milliers d'euros)	2020	2021	2022
<b>Opérations</b>	16 033	12 632	14 902
<b>Autres opérations d'investissement</b>	3 300	2 938	3 563
<b>Besoins patrimoniaux</b>	4 925	4 395	3 892
<b>Travaux d'aménagement</b>	612	384	555
<b>Total travaux</b>	<b>24 870</b>	<b>20 349</b>	<b>22 912</b>
<b>Enveloppes</b>	3 358	2 621	2 034
<b>Total global</b>	<b>28 228</b>	<b>22 970</b>	<b>24 946</b>

Afin de permettre un meilleur suivi de certains projets, la section d'investissement est proposée au vote par opération pour un montant de 14 902 000 €.

Les projets d'investissement faisant l'objet d'un vote par opération sont les suivants :

2016-01	centre ville	270 000,00
2016-02	GS Pont de bois	865 000,00
2016-03	GS Nord	5 807 000,00
2016-04	stade Théry	40 000,00
2016-06	quartier du Pont de bois	553 000,00
2016-07	quartier d'Annappes	200 000,00
2016-10	vidéoprotection	800 000,00
2016-12	église du Bourg	1 200 000,00
2016-14	piscines	80 000,00
2017-01	astropole du Héron	425 000,00
2018-01	plan numérique écoles	78 000,00
2018-02	opérations immobilières	150 000,00
2019-01	Rose des vents	3 450 000,00
2020-01	motte féodale	220 000,00
2022-01	transition énergétique	729 000,00
2022-02	musée des moulins	35 000,00

#### Par ailleurs il convient de préciser

- que les dépenses liées à l'agenda d'accessibilité programmée (ADAP) s'élève dans le budget à 490 000 €, conformément à la délibération VA\_DEL2016\_11 du 26 janvier 2016,
- que les crédits de rénovation de l'éclairage public se montent à 600 000 €,
- que les crédits d'accompagnement des travaux réalisés par la MEL au titre des plantations, du mobilier urbain, de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux sont de 920 000 €.

## F. Les recettes d'emprunts et le financement de l'investissement

Le financement par emprunt nécessaire à l'équilibre du budget est de :

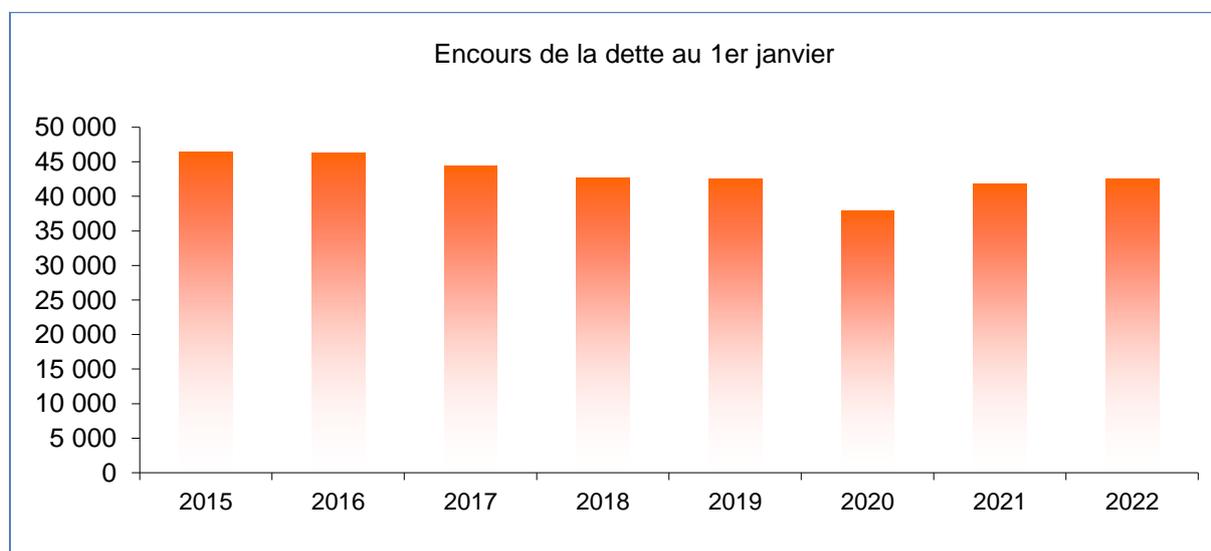
Dépenses d'équipement inscrites :	24 946 863 €
- Financements disponibles :	<u>8 189 239 €</u>
=	<b>16 757 624 €</b>

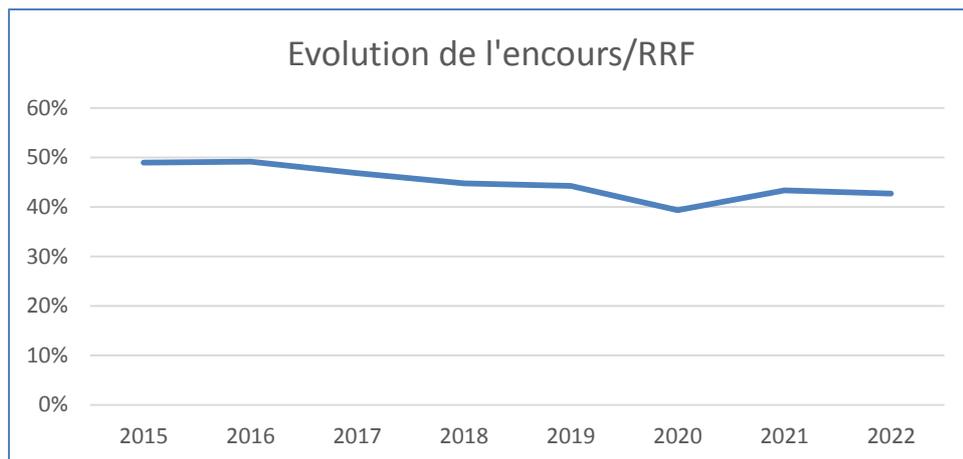
Ceci conduit au BP à la prévision de financement de l'investissement suivante :

	2015	2016	2017	2018	2019	2010	2021	2022
Autofinancement net	27,0%	25,4%	16,0%	20,4%	14,2%	15,2%	8,5%	5,5%
Recettes propres	22,3%	18,5%	23,0%	23,4%	24,1%	21,5%	20,0%	27,3%
Emprunts	50,7%	56,1%	61,0%	56,2%	61,7%	63,3%	71,5%	67,2%

## G. La dette

L'encours de dette au 1er janvier s'élève à 42 474 000€ pour un remboursement en capital sur l'exercice inscrit pour 5 753 000€ dont 198 000€ au titre des emprunts nouveaux.





L'encours rapporté aux recettes de fonctionnement prévisionnelles suit une courbe descendante, 49% en 2015, 43% en 2022.

## ANNEXE

### DÉTAIL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT 2022

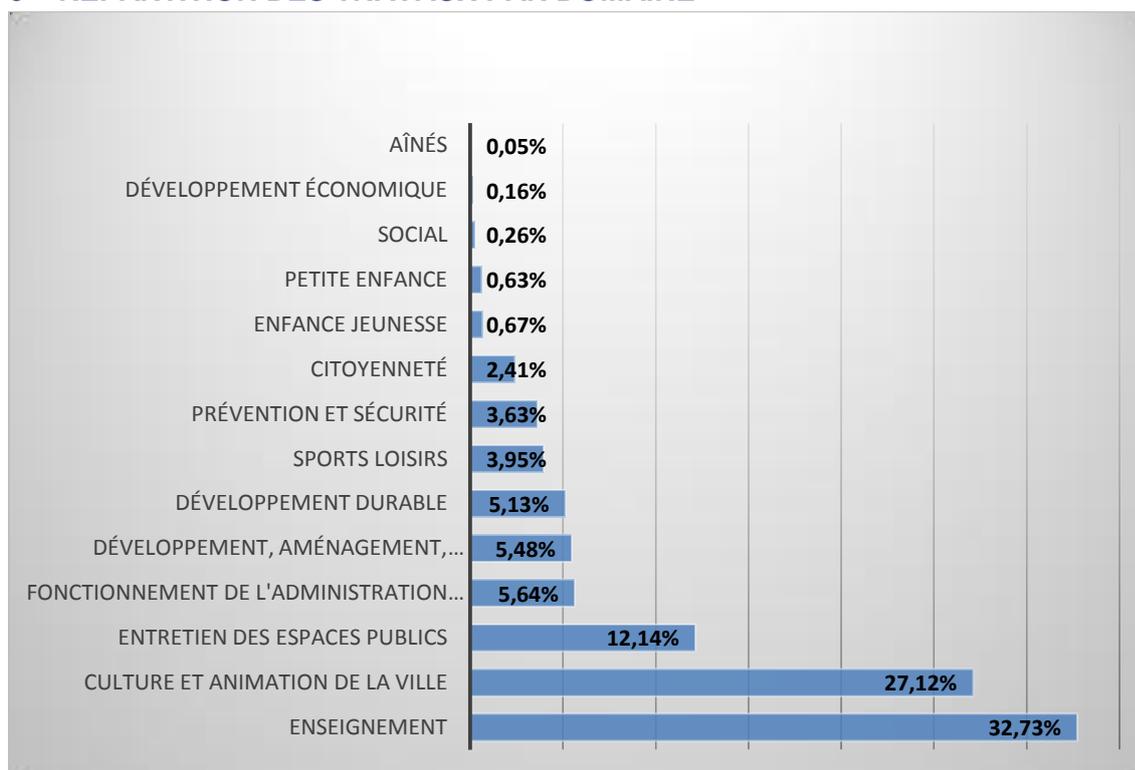
#### 1 – RÉCAPITULATIF

DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT	BP 2022
Travaux	22 227 500
Subventions d'équipement	44 362
Acquisition terrains et bâtiments	240 001
Insertions	40 000
Informatique	750 000
Plan informatique écoles	53 000
Téléphonie	0
Véhicules	290 000
Gros investissements VEEP (Outillage Transport)	0
Mobilier de bureau	40 000
Mobilier scolaire	412 000
Matériels, mobilier et outillage	850 000
<b>Sous total matériels</b>	<b>2 395 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 946 863</b>

#### 2 – RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX PAR DOMAINE

Domaines	Travaux retenus	pourcentage (%)
15 – Enseignement	7 274 500	32,73
13 – Culture et animation de la ville	6 027 500	27,12
02 – Entretien des espaces publics	2 699 500	12,14
17 – Fonctionnement de l'administration municipale	1 253 000	5,64
01 – Développement, aménagement, renouvellement urbain	1 219 000	5,48
03 – Développement durable	1 140 000	5,13
11 – Sports – Loisirs	878 000	3,95
07 – Prévention et sécurité	807 000	3,63
08 – Citoyenneté	535 000	2,41
10 – Enfance – jeunesse	149 500	0,67
14 – Petite enfance	140 000	0,63
06 – Social	58 000	0,26
05 – Développement économique – Soutien économie solidaire	34 500	0,16
09 – Aînés	12 000	0,05
<b>TOTAL</b>	<b>22 227 500</b>	<b>100</b>

### 3 – RÉPARTITION DES TRAVAUX PAR DOMAINE



### 4 – DÉTAIL DES TRAVAUX PAR DOMAINE

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>1 – Développement, aménagement, renouvellement urbain</b>			
Presbytère d'Annappes	Travaux de rénovation des murs de clôture - Rejointement du pignon	56 000	
Immeubles 4 rue des Bouleaux	Rénovation des sols et ventilation	30 000	
78 rue Carpeaux Logement GS René Clair	Rénovation des sols	15 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	15 000	
Quartier Résidence - Secteur "Musiciens"	Etude accompagnement MEL rue Massenet et liaison Rameau-Trémière	80 000	
Quartier Pont-de-Bois	Travaux d'aménagement	480 000	
	Tx clôture Square Georges Brassens et Rue Baudouin IX	50 000	
	Travaux de clôture parcelle allée des Bacheliers	23 000	
Annappes - Place de la République	Reconstruction du monument aux morts	200 000	
	Travaux d'aménagement		340 000
Centre Ville / Grand Angle	Aménagement espaces verts pied d'immeuble Jean Vilar	30 000	
	Square Verts Tilleuls : Aménagement espace pédagogique	40 000	
	Provision études et travaux Grand Angle	200 000	5 500 000
<b>Sous total domaine 1</b>		<b>1 219 000</b>	<b>5 840 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>2- Entretien des espaces publics</b>			
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
Rénovations des aires de jeux	Rénovation de sols souples et jeux	25 000	
	Complément de jeu à l'aire des Pénates	25 000	
	Déplacement jeux Brassens -> Forum Vert	20 000	
	Rénovation de l'aire de jeux inclusive de la Tarentelle	300 000	
Rénovation des Cheminements / Voiries	Provision rénovation Cheminement piétonniers	70 000	
	Programme ADAP - IOP	93 000	
Travaux d'accompagnement MEL	Eclairage public	300 000	1 000 000
	Espaces verts - mobilier urbain	200 000	1 000 000
Effacement réseaux aériens	Rue de Lannoy	150 000	
	Rue Rondeloir et échangeur Babylone	220 000	
	Provision travaux complémentaires	50 000	
Etudes préalables	Diagnostic réseaux, passage caméras, géomètre	40 000	
Passerelle du Pont-de-Bois	Travaux de sécurisation	190 000	
Eclairage Public	Remplacement motifs d'illumination	30 000	400 000
	Marché de reconstruction	600 000	3 000 000
	Modification réseau éclairage sentier Verte Rue	3 500	
	nouveaux points lumineux chemin de la Ferme du Roch	8 000	
Mobilier urbain	Remplacement barrières - portiques - jardinières et murets (dont chemin des vieux arbres)	105 000	175 000
	Fourniture et pose de poubelles / cendriers / sanisettes chiens	20 000	100 000
	Radars pédagogiques	15 000	
	Rénovation des plaques de rues	150 000	300 000
	Sécurisation et réaménagement Place Léon Blum	50 000	50 000
Clôtures / Portails	Grosses réparations clôtures en espaces publics	30 000	
	<b>Sous total domaine 2</b>	<b>2 699 500</b>	<b>6 025 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>3- Développement durable</b>			
Local colombophile du Bourg	Travaux de désamiantage et démolition	40 000	
Ferme du Héron	Projet extension salle Pédagogique (études et diagnostic)	25 000	
	Création accès direct salle Polyvalente /salle Pédagogique	12 000	

<b>Programme transition énergétique</b>	Chauffage : Modernisation des équipements	466 000	1 864 000
	Panneaux solaires	263 000	1 053 000
<b>Provision plantations et engazonnements</b>	Tous quartiers	50 000	
<b>Rue du 8 Mai 1945 - Allée du Tronc</b>	Installation de sondes hydrométriques	4 000	
<b>Végétalisation</b>	Cours d'écoles, CAL, espaces publics	200 000	575 000
<b>Corridor écologique</b>	Installation d'écuroduc	30 000	
<b>Politique vélos</b>	supports vélos espaces publics et abris vélos écoles	50 000	
	<b>Sous total domaine 3</b>	<b>1 140 000</b>	<b>3 492 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>5- Développement économique – soutien économie solidaire</b>			
<b>Provision pour grosses réparations</b>	Tous bâtiments	5 000	
<b>Signalétique commerciale</b>	Panneaux affichage libre	2 500	
	Lattes signalétiques	27 000	
	<b>Sous total domaine 5</b>	<b>34 500</b>	<b>0</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>6 – Social</b>			
<b>45/5 Rue Corneille</b>	Rénovation sol de cuisine et menuiseries intérieures	23 000	
<b>Maison de quartier Pasteur</b>	Rénovation complète du Studio	25 000	
<b>Provision pour grosses réparations</b>	Tous bâtiments	10 000	
	<b>Sous total domaine 6</b>	<b>58 000</b>	<b>0</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>7 – Prévention et sécurité</b>			
<b>Centre de secours de Flers Bourg</b>	Installation GTC	7 000	
<b>Vidéoprotection</b>	Déploiement de caméra de la 3ème phase	630 000	
	Provision pour sites vandalisées à reconstruire	50 000	
	Etude 4 <sup>ème</sup> phase	20 000	
	Travaux 4 <sup>ème</sup> phase	100 000	200 000
	<b>Sous total domaine 7</b>	<b>807 000</b>	<b>200 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
----------------------	-------------	-----------------	----------------------------

8- Citoyenneté			
Maison des Associations 29 rue de Wasquehal	Rénovation réseaux et travaux ravalement de façade	120 000	
Ancien Bâtiment "Muscles et Lignes"	Démolition du bâtiment + Requalification du Terrain	60 000	
Maison des Genêts	Création d'un accueil	30 000	
	Rénovation de chauffage : Radiateurs - Réseaux	60 000	
Maison des droits de l'Homme	F et P d'un Interphone/Visiophone.	7 000	
Centre Administratif Jean Jaurès	Rénovation des éclairages du 1 <sup>er</sup> étage	35 000	
Maison de Quartier Jacques Brel	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
Cimetière de Flers Bourg	Fourniture et pose de nouveaux colobarium	15 000	
	Rénovation et mise en accessibilité des allées (3ème phase)	170 000	
Cimetière de Flers Breucq	Fourniture et pose de nouveaux colobarium	15 000	
Cimetière d'Annappes	Fourniture et pose de nouveaux colobarium	15 000	
<b>Sous total domaine 8</b>		<b>535 000</b>	<b>0</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>9 – Personnes âgées – retraitées</b>			
Club Babylone Pasteur	Création d'un local CF pour stockage	7 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	5 000	
<b>Sous total domaine 9</b>		<b>12 000</b>	<b>0</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>10 – Enfance - Jeunesse</b>			
CAL Carroussel	Etudes préalables aux travaux d'aménagement	5 000	
	F et P d'un interphone - Visiophone	7 000	
CAL René Clair (dans GS René Clair)	Mise en conformité incendie local de stockage	40 000	
CAL Paul Fort	Remplacement de la porte d'entrée	10 000	
CAL Jean de la Fontaine	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
CAL Jean Mermoz	Crédits pour études diverses (thermique, structures, etc.)	40 000	
	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
CAL Tournesol	Tisanerie : Motorisation du châssis haut	3 000	
Gîtes et Chalet Habère Poche	Provision pour petits travaux de rénovation	3 000	
Remuzat-Cornillac	Provision pour petits travaux de rénovation	3 000	

Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	20 000	
CAL Charlie Chaplin	Installation d'un abri de jardin	12 500	
<b>Sous total domaine 10</b>		<b>149 500</b>	<b>0</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>11 – Sports Loisirs</b>			
Salle Canteleu (logement gardien)	Remplacement des menuiseries extérieures	40 000	
Stade Pierre Beaucamp	Création d'un regard d'assainissement	5 000	
Stade Geneviève Lemaire	Travaux de désamiantage et démolition + requalification	60 000	
Centre d'Arts Martiaux Roger Leignel	Rénovation de la toiture terrasse sanitaires de l'entrée	40 000	
Salle Marcel Cerdan	Rénovation luminaires : Entrée - bar - sanitaires	5 000	
	Rénovation de l'installation alarme incendie	15 000	
	F et P de panneaux solaires	30 000	
Salle de la Contrescarpe	Chauffage : Installation GTC	9 000	
Salle Georges Martin	Rénovation du chéneau de la salle	30 000	
	Rénovation de l'installation alarme incendie	15 000	
	Chauffage : Installation GTC	10 000	
	Chaudière : Rénovation armoire électrique	8 000	
Salle Tailleurie	Rénovation installation de chauffage (compris GTC)	180 000	
Salle de la Tamise	Remplacement portes intérieures	15 000	
Salle Voltaire	Rénovation de la couverture	80 000	420 000
Centre d'Activités Jacques Yves Cousteau	Travaux de mise en conformité de la station de relevage	15 000	
Equipements Aquatiques Villeneuvois	Crédit d'études sur divers équipements	80 000	
Centre Nautique Babylone	Provision grosses réparations	35 000	
Piscine Triolo	Provision grosses réparations	35 000	
	Remplacement de l'enseigne extérieure	10 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	50 000	
Rénovation plateaux sportifs	Provision	4 000	
Terrains synthétiques	Etudes pour diagnostics et rénovation	10 000	
Stade Thery	Aménagement de places assises sup. en extérieur	40 000	
Clôtures	Clôtures et pare ballon - Provision grosses réparations	15 000	
	Réhausse clôture Plateau sportif Camus	17 000	
ADAP	Installations ouvertes au Public	25 000	
<b>Sous total domaine 11</b>		<b>878 000</b>	<b>420 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>13 – Culture et animation de la ville</b>			
<b>Espace Rose des Vents</b>	Travaux	3 300 000	10 100 000
	Travaux dévoiements des réseaux Gaz et Electricité	150 000	
<b>Ecole de Musique Rameau</b>	Auditorium/ gdes Salles : Câblage - détecteurs de mouvement	20 000	
<b>Médiathèque Till l'Espiegle</b>	Crédit (diagnostics divers préalables travaux verrières)	50 000	
	Réorganisation des espaces. Crédits d'études préalables	5 000	
	F et P de rampes de spots sur coffrages noirs	15 000	
	Création d'un ouvrant salle heure du conte	10 000	
	Remplacement de 4 portes de secours automatiques	25 000	
<b>Ferme St Sauveur</b>	Migration Centrale Alarme intrusion vers IP	3 500	
<b>Grange Corps de Ferme Dupire</b>	Rénovation des éclairages de la salle	15 000	
<b>Salle de Javelot (Atelier Aquarelle)</b>	Travaux d'isolation de la salle	23 000	
<b>Parc Archéologique ASNAPIO</b>	Crédits études techniques	20 000	
	Provision pour réparations divers équipements	25 000	
	Sanitaire : Rénovation Fresque	40 000	
	Renouvellement de la signalétique extérieure	10 000	10 000
<b>Motte Féodale</b>	Crédits d'études MOE	80 000	
	Travaux - Faisabilité et études techniques	140 000	980 000
<b>Eglise St Sébastien</b>	Rénovation des éclairages	70 000	
<b>Eglise St Pierre à Ascq</b>	Travaux de traitement sur maçonnerie et boiseries	80 000	
	Chapelle NORD et Chœur : Rénovation des éclairages	10 000	
<b>Eglise St Pierre de Flers Bourg</b>	Travaux de rénovation : Phase 2022 : Nef et transept	1 200 000	700 000
<b>Eglise Sacré Cœur</b>	Crédit pour diagnostic technique des vitraux existants	7 000	
<b>Classe Musée Pasteur (MQ Pasteur)</b>	Création d'un meuble pour expositions	10 000	
<b>Musée du Château</b>	Déplacement du point d'accueil	7 000	
	Remplacement déshumidificateurs mobiles par des fixes	5 000	
<b>Musée du Terroir (Carrière Delporte)</b>	Sol =réalisation d'une dalle béton + platelage bois	25 000	
	Installation vidéoprotection	45 000	
	F et P de 2 enseignes extérieures	10 000	
	Remplacement menuiseries box de la forge salle de jouets	5 000	
	garde-corps sur la rampe PMR salle polyvalente	3 000	
	Complément de PC diverses salles	50 000	
<b>Cartil du Terroir (Carrière Delporte)</b>	Travaux de Renforcement du Cartil et mur mitoyen	35 000	
<b>Mémorial d'Ascq 1944</b>	Crédit d'étude pour rénovation de l'éclairage Muséographique	1 000	
<b>Astropole</b>	Travaux construction	200 000	2 100 000

	Travaux mise en conformité de la station d'épuration	225 000	
<b>Musée des Moulins</b>	Provision pour travaux divers et porte de la chaufferie	35 000	
<b>Ferme d'en Haut - Fabrique Culturelle</b>	Travaux divers	40 000	
	Crédit d'étude technique pour diagnostic du sol	10 000	
	garde corps sur les circulations extérieures	10 000	
<b>Provision pour grosses réparations</b>	Tous bâtiments	13 000	
<b>Sous total domaine 13</b>		<b>6 027 500</b>	<b>13 890 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>14 – Petite enfance</b>			
<b>Jardin d'Enfants Valentin</b>	Pose de protections sur radiateurs, travaux acoustiques, ....	30 000	
<b>Crèche Valentine</b>	Rénovation : Crédit pour études techniques	70 000	5 600 000
<b>Crèche Familiale "Nougatine"</b>	F et P d'un Interphone/Visiophone	7 000	
<b>Crèche Bulles et Billes</b>	Modification des plans de changes	10 000	
<b>Ludothèque Le Vaisseau Fantôme</b>	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
<b>Provision pour grosses réparations</b>	Tous bâtiments	10 000	
<b>Crèches</b>	F et P de fontaines à eau	10 000	
<b>Sous total domaine 14</b>		<b>140 000</b>	<b>5 600 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>15 – Enseignement</b>			
<b>GS Louise de Bettignies</b>	Elémentaire : Réfection des chéneaux et pignon	19 500	
<b>GS Joséphine BAKER</b>	Travaux (suite)	670 000	
<b>GS Claude Bernard</b>	mise en sécurité de l'escalier suite démolition du collège	90 000	
	Traitement pignon annexe logement	150 000	
<b>GS Albert Camus</b>	Rénovation des sols de 2 salles occupées par PAS à PAS	20 000	
	Remplacement de la hotte d'extraction existante	10 000	
<b>GS Paul Cézanne</b>	Crédit pour études techniques	15 000	
	Rénov. jardin pédagogique/accessibilité PMR	60 000	
	Elémentaire : Rénovation des sols	5 000	
<b>GS FR de Châteaubriand</b>	Crédit études techniques mises aux normes cuisine et self	20 000	
	Maternelle : Mise au norme alarme incendie	15 000	
	Restaurant : Mise au norme alarme incendie	4 000	

GS Frédéric Chopin	Restaurant : Remplacement de la hotte d'extraction existante	15 000	
GS Boris Vian	Restaurant : Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
GS Anatole France	Mat. Plume d'Ange (Haute): Rénovation Couverture/Gouttières	80 000	320 000
GS Jean Jaurès	Travaux (suite)	5 610 000	
GS Pablo Picasso	F et P de stores dans classes	15 000	
GS Jean Philippe Rameau	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
GS Hippolyte Taine	Maternelle : protections exterieures sur appuis de fenêtrés	5 000	
	Maternelle : Rénovation des chéneaux	50 000	
	Elémentaire (Sanitaire 25) : Création d'un siphon de sol	5 000	
	Elémentaire : Rénovation installation de chauffage	50 000	
GS Toulouse Lautrec	Maternelle : F et P de stores à enroulement	5 000	
	Maternelle : protections sur poteaux nouveau préau	2 000	
GS Emile Verhaeren	Entrée GS : F et P d'un Interphone/Visiophone	10 000	
GS Jules Verne	Rénovation complète couverture	70 000	230 000
	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	3 000	
Cuisine centrale Jean Lempereur	Provision grosses réparations	30 000	
Travaux de sécurisation	Tous groupes scolaires + Plans particuliers de mise en sureté	50 000	
Programme de câblage	Dans le cadre du plan numérique dans les écoles	25 000	
Provision pour grosses réparations	Tous bâtiments	40 000	
Programme Occultations	Dortoirs, Zones de refuge,.....	15 000	
Traversées piétonnes Ecoles	"Ville Apaisée" Pose et fourniture de mobilier sécurité	40 000	
Cours d'école	Provision grosses réparations	50 000	
Clôtures	Provision grosses réparations	20 000	
<b>Sous total domaine 15</b>		<b>7 274 500</b>	<b>550 000</b>

DOMAINES/Équipements	Désignation	Travaux retenus	Tranches futures 2023/2027
<b>17 – Fonctionnement de l'administration municipale</b>			
Hôtel de ville	Etude projet de restructuration	50 000	
	Création d'un local à vélo sous sol HDV	50 000	
Immeuble Mercury	Aménagement	100 000	
Ferme Dupire	F et P d'un complément d'éclairages dans la cour	10 000	
Château de Flers	Crédit Etudes Techniques désordres maçonneries et toitures	30 000	
	F et P d'un Interphone/Visiophone	7 000	
Villa Gabrielle	Crédit d'études pour projet de reconfiguration de l'accueil	7 000	
	F et P de gouttières sur dépendances latérales de l'entrée	20 000	
	F et P de deshumidificateurs	15 000	

<b>Ferme Chuffart</b>	Diagnostic sur assainissement de la zone "vestiaires"	7 000	
	Mise en conformité de la cuve à gasoil	10 000	
<b>CTM</b>	Rénovation des étanchéités	90 000	
<b>Centre Jean Carlier</b>	Création d'un abri pour 10 vélos	15 000	
<b>28 rue Jules Ferry</b>	Rénovation installation chauffage logement	15 000	
<b>Espace 75</b>	Migration Centrale Alarme Intrusion vers IP	4 000	
<b>ADAP</b>	Tous domaines	372 000	
<b>Aménagement bureaux</b>	Provision travaux pour réorganisation des services	20 000	
<b>Provision grosses réparations</b>	Tous bâtiments	10 000	
<b>Grosses réparations tous bâtiments (GRTB)</b>	Chauffage	99 000	845 000
	Electricité Mise en conformité	135 000	
	Tous programmes : Adoucisseurs, plomberie, .....	187 000	
	<b><i>Sous total domaine 17</i></b>	<b><i>1 253 000</i></b>	<b><i>845 000</i></b>